



PRÉSENTATION  
DE  
DUPLOS (&DIALOG)

# DUPLOS, DIALOG

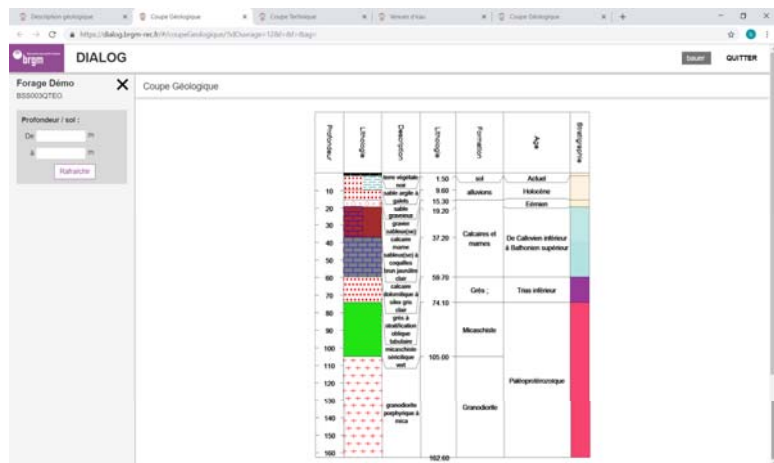
De quoi s'agit-il?

## DUPLOS Déclaration Unique Pour Les Ouvrages Souterrains

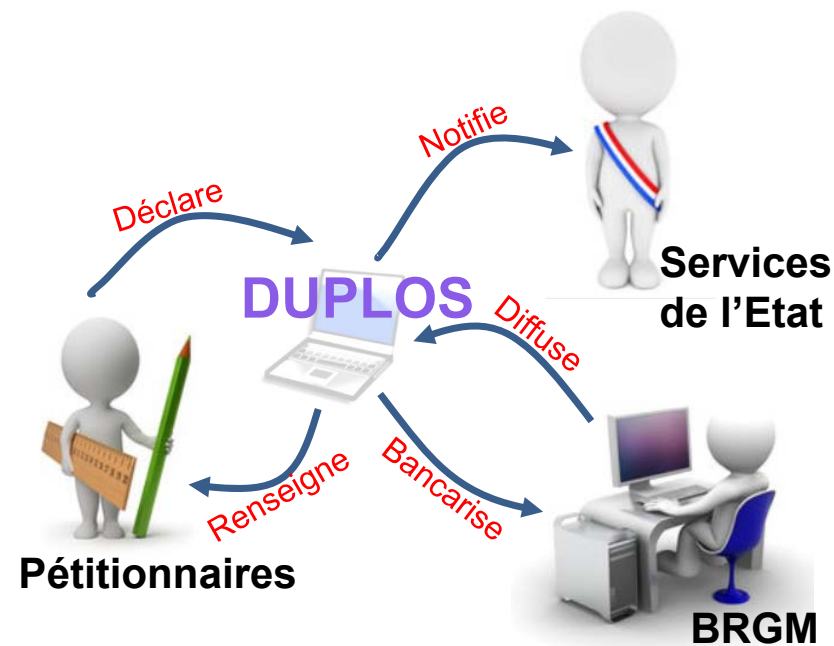
- **Portail de télédéclaration** des forages au titre de l'article L411-1 du Code minier
- → outil administratif, facilitant les échanges entre pétitionnaires et services de l'état
- → porte d'entrée vers DiaLog, et vers la BSS

## DiaLog

- **Applicatif web technique** pour la description des forages
- Remplace le gratuitel GesFor développé par le BRGM en 2000
- Brique technique interfacée avec de nombreuses autres applications BRGM



<https://duplos.brgm.fr/#/>



## POURQUOI DUPLOS ?

Un portail web pour déclarer ses forages

### Constats

- Les 13 régions ont chacune leur propre formulaire de déclaration des forages au titre du Code minier : manque d'uniformité pour les pétitionnaires
- 9 de ces 13 formulaires sont encore en format PDF : à l'ère de la numérisation, on peut dématérialiser ces démarches et gagner en efficacité de traitement
- La complexité de la réglementation génère une perte d'identité des ouvrages pour certains (pas de code BSS, pas de bancarisation) et donc une perte in fine sur la connaissance du sous-sol même si l'information existe = les collectivités locales paient pour la réacquérir

### Objectifs de Duplos

- Uniformiser les modalités de déclarations des forages au titre du Code minier en reprenant les éléments fondamentaux d'une déclaration type, sous un format dématérialisé (portail web)
- Générer pour toute déclaration un code BSS pour le(s) ouvrage(s) concerné(s)
- Fournir des services aux pétitionnaires et aux services de l'état : tableaux de bords, exports, récépissés/notifications etc.
- Fournir aux pétitionnaires un outil web de description technique des ouvrages (DiaLog) interfacé avec DUPLOS

# DUPLOS

Un portail web pour déclarer ses forages

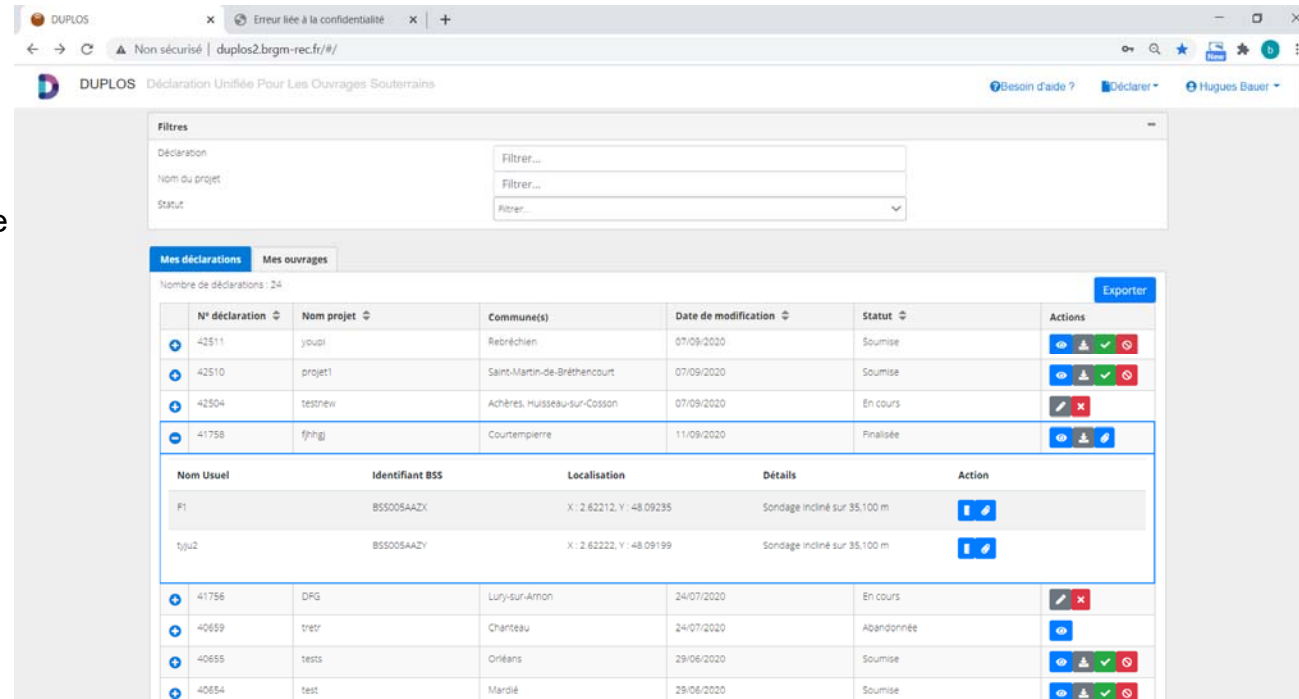


## Interface et ergonomie

- DUPLOS est un portail web, avec une ergonomie pensée pour rendre l'interface simple et facile d'accès
- Les étapes de déclaration sont réduites au minimum
- L'enregistrement du profil fait gagner du temps de saisie
- Les multi-ouvrages sont dupliqués automatiquement...

## Fonctionnalités

- **Tableau de bord** : suivi des déclarations, suivi des ouvrages (mode cartographique)
- **Export des données & filtrage** : outils disponibles sur le TdB
- **2 types de déclaration** : nouvel ouvrage ou rattrapage d'ouvrage existants
- **Positionnement cartographique précis**
- **Module de pièces jointes**
- ...





# APPLICATIF DIALOG

Le nouveau « Gesfor » en version web

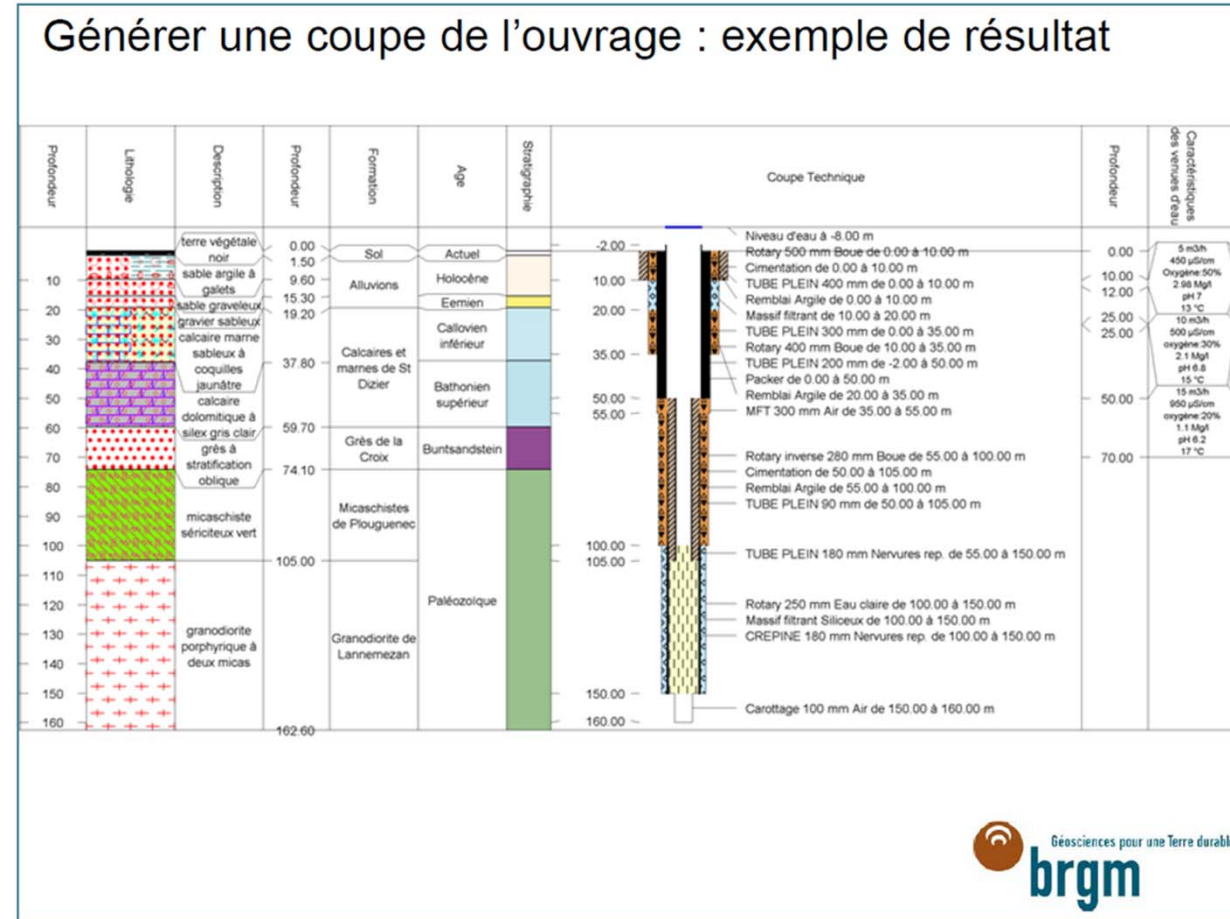
## Interface et ergonomie

- Pour les professionnels, DiaLog sera accessible via DUPLOS
- DiaLog est une application web, ce n'est plus un software installé en dur sur le PC : plus de souplesse, maintenance simplifiée, mise à jour et liens web actualisés ;
- Ergonomie totalement revue pour expérience utilisateur améliorée : clarté des formulaires, saisie auto-complétive, visualisations graphiques instantanées, possibilités d'export...

## Fonctionnalités

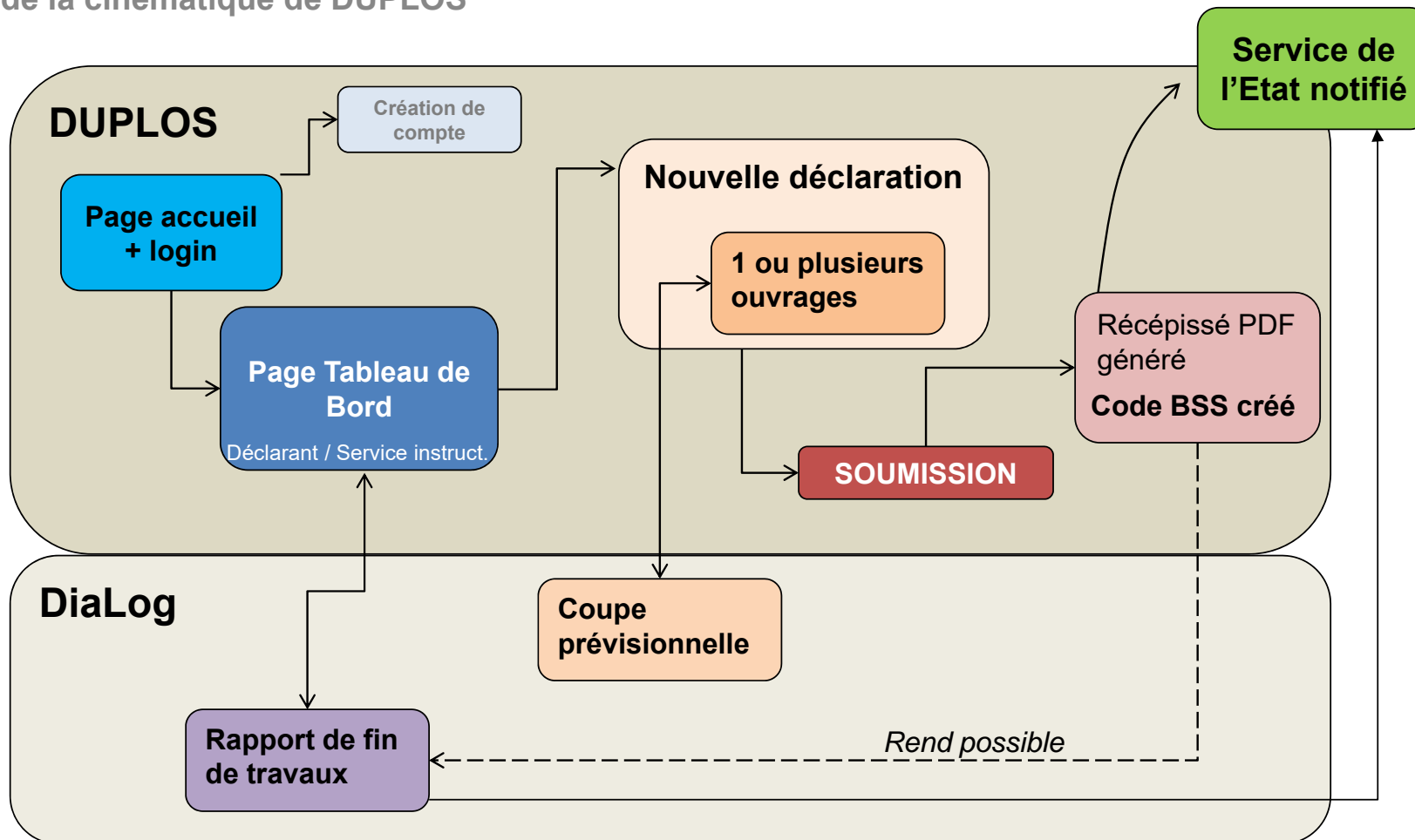
- **Informations générales** : récupérées de DUPLOS automatiquement (nom d'ouvrage, acteurs, localisation...), journal des travaux
- **Description de l'ouvrage** : description technique, description géologique et coupes associées
- **Tests et mesures sur l'ouvrage** : diagraphies, venues d'eau, pompages, Tests de Réponse Thermique (TRT)
- **Module de pièces jointes**
- **Générer des coupes multi-critères et le Rapport de Fin de Travaux**

## Générer une coupe de l'ouvrage : exemple de résultat



# DUPLOS & DIALOG

## Logigramme de la cinématique de DUPLOS



# DUPLOS AUJOURD'HUI

Un outil en production



## En 2020 : Mise en production dans les régions pilote

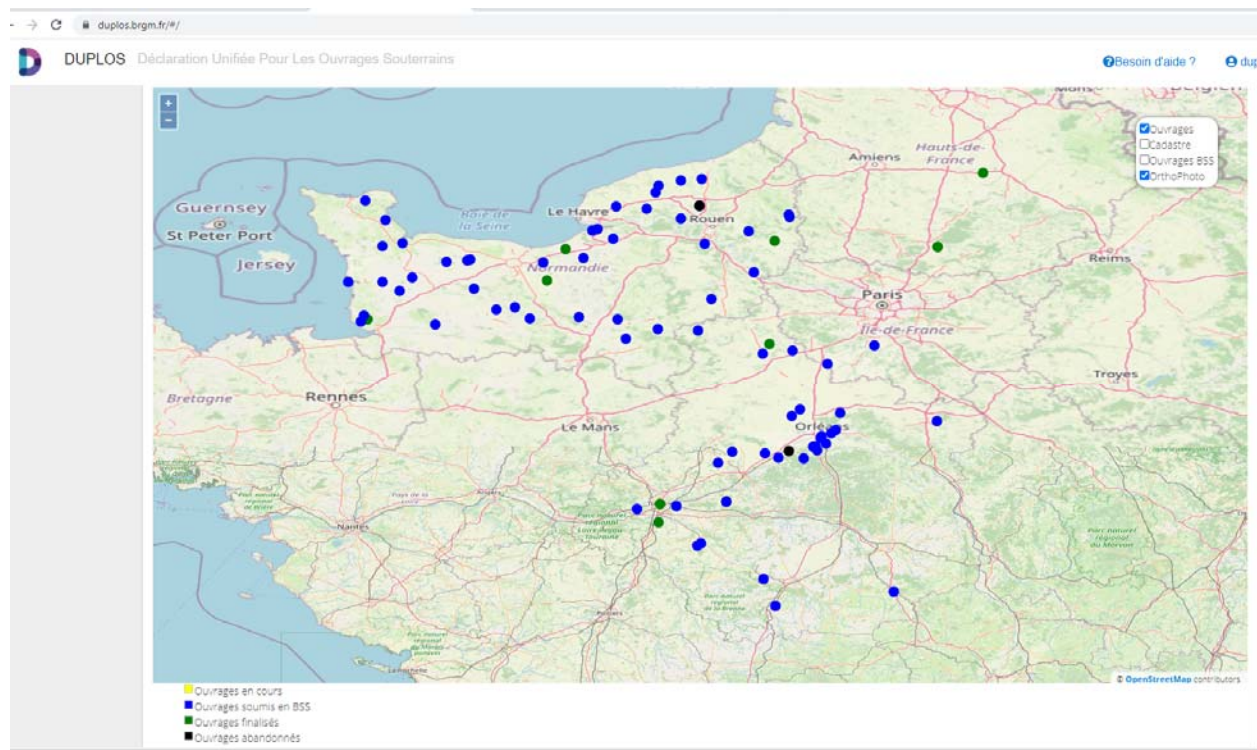
- Révision du périmètre d'action de Duplos (Code minier seul, pas de gestion des cas IOTA ou ICPE, ni forages domestiques)
- **Mise en production le 13 octobre**
- Déploiement en régions pilotes (CVL et NOR) début novembre et décembre ;
- Organisation de 2 webinaires de prise en main des outils (60 participants), mise en place du support utilisateur

## En 2021 : suivi de la production, déploiement progressif

- **1<sup>er</sup> trimestre** : 2 autres webinaires (30 participants) ; démarchage des DREAL par les DAT, formation du support utilisateur DISN, réalisation de tutoriels vidéos (Youtube BRGM)
- **Suite de l'année** : pour suivre les démarchages auprès des différentes DREAL avec pour objectif, à terme, un déploiement national de l'outil

## Actuellement après 4 mois d'utilisation

- 100 comptes utilisateurs, dont 85 déclarants et Services de l'Etat
- 89 déclarations sur les 2 régions concernées



<https://duplos.brgm.fr/#/>



# DUPLOS

Déclaration Unifiée Pour Les Ouvrages Souterrains

Vous voulez déclarer un projet au titre de l'article L. 411-1 du Code minier obligatoire pour les forages, sondages, fouilles, ouvrages souterrains de plus de 10 mètres de profondeur.

**Attention, ce service est actuellement ouvert uniquement pour les projets réalisés dans les régions Normandie et Centre Val de Loire.**

Connexion


Création de compte

Informations réglementaires importantes

Besoin d'aide ?

Vous voulez déclarer une installation relevant de la géothermie de minime importance (GMI)

Déclarer sur le portail TéléGMI

Vous voulez déclarer des puits ou forages à usage domestique 

Télécharger le formulaire